

# Jardin d'échanges de services

*Entraide – coopération – mutualisation*

Chacun a des dons, des trésors cachés à partager.

L'idée est d'échanger nos compétences au sein des adhérents à jour de leur cotisation.

J'offre ou je sollicite un ou des services ou du matériel.

Pour cela déposer votre post- it avec le service ou la demande, la date de dépôt, le numéro de téléphone et le nom, sur le tableau.

Condition sine qua none pour que ces échanges fonctionnent :

- Pas de rémunération demandée, mais une contrepartie laissée à discrétion entre les intervenants.
- L'association n'est en aucun cas responsable des possibles dysfonctionnements entre les intervenants. Elle est uniquement là en tant que facilitatrice.